

À Montreuil, le mardi 15 septembre 2020

M. DARMANIN, Ministre de l'Intérieur
M^{me} BORNE, Ministre du Travail

Madame la ministre du Travail,
Monsieur le ministre de l'Intérieur,

En date du 28 juillet et du 5 août 2020 nous vous avons officiellement interpellés concernant la situation extrême que vivent des travailleurs de Mayotte, en lutte depuis le 20 juillet pour défendre leurs droits.

Nous vous avons alertés sur la tournure que prenait les événements sur l'île, les travailleurs faisant l'objet de répression virulente et d'agressions physiques et verbales de la part de figures d'autorité.

À ce jour la situation, loin de s'améliorer, perdure et se dégrade. Nous dénonçons fermement les exactions dont font l'objet nos concitoyens et collègues, pour la grande majorité des femmes, mères de famille.

M^{me} BORNE, nous sommes bien loin du concept de dialogue social prôné largement par votre gouvernement !

M. DARMANIN, cela relève-t-il de la « violence légitime policière » que vous revendiquez ?

Les mahorais sont-ils à vos yeux des citoyens de seconde zone ? Mayotte est-elle une zone de non droit ?

Par la présente, nous réitérons la demande de votre intervention pour faire cesser immédiatement cette répression et mettre en œuvre toutes les conditions pour permettre l'ouverture d'un dialogue et trouver une issue favorable à ce conflit.

Vos prérogatives ne s'arrêtent pas aux frontières de la métropole et il est de vos responsabilités respectives de garantir la sécurité et les droits de chacun.

La Fédération CGT Commerce et Services appelle tous les travailleurs à la solidarité et à participer à la journée de grève et de manifestation, le 17 septembre.

Contact presse
Amar LAGHA Secrétaire général Tél : 06 74 29 01 51